



Saison 2025/2026

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES (Bureau) **Procès-verbal n°08**

Réunion du :	Jeudi 18 juin 2026
A :	18 h 45 à la Maison du Football
Présidence :	M. Guillaume LAMBERT-COUCOT
Présents :	Mme Sonia RIGAUD MM. Michel CHRISTMANN, José LORENZO, Jean-Pierre MONNERET, Xavier MONOT, André PICHOT et Didier VINCENT.
Excusé :	MM. David ROCHET
Invités :	MM. Gwenaël MARTIN et Sylvain PERRIN.

1. Condoléances / Félicitations / Remerciements / Prompt rétablissement

La Commission adresse ses sincères condoléances à Michel CHRISTMANN suite au décès de sa sœur.

La Commission remercie les arbitres et délégués ayant officié sur les Finales Seniors du 6 juin 2026 à Moirans et le Trophée des Champions du 14 juin à Champagnole.

La Commission adresse ses félicitations à :

- Guillaume LAMBERT qui a réussi son examen AAF3 et officiera donc comme assistant sur les matchs de Ligue 3 Pro. au cours de la saison 2026-2027
- William COULIBALY qui a été sélectionné comme candidat JAF pour la saison 2026-2027.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres blessés.

2. Courriers

- Mail de Mohamed FILALI suite à son retard sur un match U15 D1 disputé le 30 mai 2026 et opposant CHAMPAGNOLE à LA JOUX NOZEROY. Un rappel sera fait à tous les arbitres lors du stage de rentrée leur demandant de prévenir les clubs par téléphone lorsque des incidents risquent de provoquer un retard à l'arrivée sur le lieu du match.
- Mail de Frédéric MONNIER en date du 30 mai 2026, demandant à intégrer la catégorie « hors groupe » à partir de la saison 2026-2027. Une réponse lui sera faite en lui rappelant que l'âge minimum requis pour intégrer cette catégorie est de 60 ans révolus.

3. Auditions

La Commission reçoit Louis DURAND en audition, suite au match de D4 Poule A du 10 mai 2026 opposant PONT DE LA PYLE 2 à JURA NORD 2.

Un rappel lui est fait :

- Sur l'interdiction pour un arbitre mineur d'officier sur un match de catégorie senior.
- Précisant que l'arbitre est responsable de la FMI et des faits d'après match renseignés sur la tablette.

Suite à cette audition, un courrier sera fait à Louis DURAND avec copie au FC PONT DE LA PYLE lui mentionnant les faits reprochés ainsi qu'un rappel au devoir de sa charge.



Suite à l'absence excusée de Walid ZERZOUH pour l'audition prévue ce jour, faisant suite à une 1^{ère} absence à convocation en date du 26 mai 2026, la commission décide de le suspendre pour 8 matches fermes avec pour motif : « Atteinte à l'éthique de l'arbitrage, attitude ou fait incompatible avec la dignité et les obligations de la fonction »

Un courrier sera fait à Walid ZERZOUH avec copie à JURA STAD FC lui mentionnant cette sanction.

4. Absences du mois

Absences relevées : le club a 10 jours suite à la parution du PV pour faire appel (uniquement par écrit) :

- **14 juin 2026** : Mehdi EL MOUHSINE (RAVILLOLES CROZETS) – Match D1F ARCADE – JURA DOLOIS 2 (1^{ère} Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).

Absence confirmée suite au PV de la réunion de CDA du 30 avril 2026 :

- **2 mai 2026** : Ali BEN LARBI (JURA DOLOIS) – Match coupe du jura U16F RC LONS – JURA STADE (2^{ème} Absence - Amende 80 € + 2 matchs de suspension).

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.
(Art. 190 des RG de la FFF)

5. Stage de rentrée saison 2026-2027

La date du Stage de rentrée de la saison 2026-2027 a été fixée au **samedi 5 septembre 2026**.

- 10 h 30 au stade Annexe Municipal de Lons Le Saunier : tests physiques
- 12 h 45 repas au Lycée Agricole de Montmorot
- 13 h 30 à 17 h suite du programme au Lycée Agricole de Montmorot.

6. Discipline

La Commission prend note de la sanction de 4 mois de suspension ferme infligée par la Commission de Discipline de la Ligue à Bastien LETOUBLON lors de sa séance du 26 avril 2026.

Rappel aux Arbitres :

Les rapports disciplinaires doivent parvenir au District au plus tard le **Mardi avant 17h**.

En cas de non envoi de rapport disciplinaire ou envoi hors délai, une **amende de 50 euros** sera infligée à l'arbitre fautif et cette dernière sera déduite de ses frais d'arbitrage versés par le District du Jura

7. Tour de table

Chacun a possibilité de s'exprimer, faire des remarques ou exposer son point de vue sur divers sujets en rapport avec les thèmes abordés par la CDA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Jean Pierre MONNERET
Secrétaire CDA

Guillaume LAMBERT-COUCOT
Président CDA